

des **DÉLIBÉRATIONS**--o0o-- du **CONSEIL MUNICIPAL**2024062 de la **COMMUNE de PÉROUGES**

Séance du 22 Juillet 2024

Nombre de membres**Afférents au Conseil Municipal :**

15

En exercice :

15

Présents :

12

Votants :

14

L'an deux mil vingt-quatre et le vingt-deux juillet à 19h00, le Conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Nathalie MICOLAS, Maire,

Date de la convocation

15/07/2024

Date d'affichage

15/07/2024

Présents Nathalie MICOLAS, Florence DE POUMEYROL, Gilberto GRECO, Maryvonne HERRENKNECHT, Paul VERNAY, Gérard FLEJOU, Alain MORGILLO, Frédéric MALBOS, Marie-Victoire PASSERAT DE LA CHAPELLE, Marlène BLASQUEZ, Jean-Luc VIBERT, Eric MEUNIER

Absents excusés Philippe LAMBERT,

Paul SAISSET donne pouvoir à Eric MEUNIER

Christelle MORTEL donne pouvoir à Marlène BLASQUEZ

Florence DE POUMEYROL a été élue secrétaire de séance

Objet de la délibération :**MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS
DE LA COLLECTIVITE au 01/07/2024**

VU la loi 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes et de leurs établissements publics,

VU la loi 84-53 du 26 janvier 1984 portant statuts de la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 en vertu duquel les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant ; et que celui-ci doit mentionner sur quel(s) grade(s) et à quel niveau de rémunération il habilite l'autorité à recruter,

CONSIDERANT l'avancement de garde de l'agent de maîtrise le 01/07/2024 à temps complet, il y a lieu de modifier le tableau des emplois au 01 Juillet 2024 d'agent de maîtrise principale.

CONSIDERANT. L'avancement de garde de l'agent de maîtrise le 01/07/2024 à temps complet, il y a lieu de modifier le tableau des emplois au 01/07/2024 d'agent de maîtrise principal à 35h.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, Vote pour : 14 :

- PROPOSE d'ouvrir le poste expliqué si dessus

- FIXE le nouveau tableau des emplois permanents de la collectivité tel qu'indiqué en annexe, à compter du 1 juillet 2024.

- AUTORISE la Maire à signer toutes les pièces administratives et financières en rapport avec ce dossier.

La Maire,
Nathalie MICOLAS



TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS AU 01/07/2024

TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET			
Emplois	nombre	Grade(s) ou cadre d'emplois autorisé(s) par l'organe délibérant	Pourvu
Service Administratif			
Secrétaire de mairie	1	Rédacteur	0
Secrétaire comptabilité, RH	1	Adjoint administratif	1
Service Technique			
Ouvrier Polyvalent	3	Adjoint technique	3
Ouvrier Polyvalent	1	Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	0
Ouvrier polyvalent encadrant	1	Agent de maîtrise	0
Ouvrier polyvalent encadrant	1	Agent de maîtrise principal	1
TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET			
Ouvrier espaces verts	1	Adjoint technique principal 1 ^{ère} classe (28H)	1
Chargée d'accueil	1	Adjoint administratif (32H)	0
Chargée d'accueil	1	Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe (32h)	1
Chargé de mission Tourisme- Culture-Patrimoine non titulaire	1	Attaché territorial contractuel CDI (28h)	1